



PROPOSITION DE STAGE

STAGE DE 2 à 6 MOIS EN LABORATOIRE

Laboratoire d'accueil

**Handicap, Activité, Vieillesse, Autonomie, Environnement
UR HAVAE 20217**



TITRE DU PROJET :

Handicap et Vieillesse en Nouvelle-Aquitaine (HANVIE-NA)
Les Centres Ressources Territoriaux comme leviers d'inclusion pour les personnes en situation de handicap vieillissantes

INSTITUTIONS DE RATTACHEMENT :

Université de Limoges – Unités de recherche Havae et Gresco | Gérontopôle de Nouvelle Aquitaine

RESPONSABLES DU PROJET ET TUTEUR·ICES DE STAGE :

- Jérôme BAS (GRESKO – UR 15075)
- Louise ROBIN (HAVAIE – UR 20217)
- Ambre LAPLAUD (Gérontopôle Nouvelle Aquitaine)

MODALITÉS DE STAGE :

Le projet HANVIE-NA recherche deux stagiaires, l'un·e en santé publique et l'autre en sociologie, pour des stages de 6 mois, 35 heures par semaine, au sein de l'université de Limoges et du Gérontopôle de Nouvelle Aquitaine

Les stagiaires seront accueilli·es au sein de trois structures :

- Deux laboratoires voisins, HAVAIE et GRESKO, l'un spécialisé en sciences de la rééducation et l'autre en sociologie, à l'université de Limoges (Campus de Vanteaux, rue Camille Guérin, 87036 Limoges) ; (faculté des Sciences et Techniques, 123 avenue Albert Thomas, 87060 Limoges)
- Au Gérontopôle de Nouvelle Aquitaine, pôle d'expertise sur le bien vieillir en Nouvelle Aquitaine (Parc d'Ester Technopole, 24, Rue Atlantis – Immeuble Boréal, 87069 Limoges).

Conditions de travail : Les stagiaires auront des horaires flexibles en fonction des nécessités de leur formation et du déroulement de leur travail de recherche, à définir avec leurs tuteur·ices. Ils/elles auront accès à des bureaux à l'université de Limoges et au Gérontopôle lors de leurs temps de présence. Des jours de télétravail pourront être définis en concertation avec leurs tuteur·ices.

Déplacements et conditions matérielles : Ils/elles seront amené·es à faire des déplacements en Nouvelle Aquitaine, dans le cadre de missions. Leurs frais de missions seront pris en charge par le projet HANVIE-NA.

Les frais de transport entre leurs lieux de résidence habituelle et leurs lieux de travail pourront partiellement être pris en charge. Du matériel d'enquête sera prêté par l'université de Limoges (dictaphone et ordinateur).

Les stagiaires auront accès à des solutions de restauration du CROUS.

Leur rémunération correspondra au niveau de gratification légale.

RESUMÉ DU PROJET HANVIE-NA

Le vieillissement des personnes en situation de handicap (Personnes handicapées vieillissantes – PHV) constitue un enjeu démographique et social majeur, marqué par un cloisonnement historique entre secteurs du handicap et gérontologie, qui génère des ruptures de parcours et une invisibilité institutionnelle. Ces personnes cumulent les effets du handicap antérieur et d'un vieillissement souvent prématuré, tout en rencontrant des difficultés d'accès aux dispositifs de droit commun qui ne leur sont pas adaptés. C'est une population doublement minoritaire, ni pleinement reconnue par le secteur du handicap, ni par le secteur gérontologique. Si ces personnes expriment majoritairement le souhait de rester à domicile, elles y accèdent dans des conditions précaires, sans accompagnement structuré et souvent sans recours aux dispositifs existants. Cette question des inégalités dans le maintien au domicile se pose plus généralement pour les personnes âgées non handicapées, tout comme pour les personnes handicapées plus jeunes, mais elle se combine ici d'une manière que le projet HANVIE-NA entend analyser.

C'est dans ce contexte que les Centres Ressources Territoriaux (CRT), déployés depuis 2019 dans le cadre des Dispositifs Renforcés d'Accompagnement à Domicile (DRAD) et dont la généralisation nationale est prévue d'ici 2030 (Arrêté du 27 avril 2022, 2022; Ministère des Solidarités et de la Santé, 2022), représentent des leviers potentiels d'inclusion territoriale encore sous-étudiés pour soutenir ce maintien à domicile. Ces CRT visent à coordonner les ressources à l'échelle d'un territoire, sous la direction d'un EHPAD chef de file, en mettant à disposition une équipe mobile de professionnels et en centralisant l'information à destination des personnes âgées et de leurs aidants. Or, les PHV n'apparaissent pas comme un public explicite dans le cahier des charges des CRT, et aucune recherche à ce jour n'a évalué leur capacité à répondre à leurs besoins spécifiques.

C'est cette lacune que le projet HANVIE-NA cherche à combler, en posant la question suivante : dans quelle mesure et à quelles conditions les CRT peuvent-ils constituer des ressources territoriales inclusives répondant aux besoins spécifiques des PHV pour leur maintien à domicile et leur parcours de vie choisi ? Cette question centrale se décline en plusieurs sous-questions : quels sont les besoins sanitaires, sociaux, administratifs et de loisirs des PHV non couverts par les dispositifs actuels ? Quelle est l'offre réelle des CRT pour ce public, et quels écarts existe-t-il avec ces besoins ? Quels facteurs territoriaux (densité, culture partenariale, gouvernance, ressources humaines) favorisent ou freinent l'inclusion des PHV dans le dispositif ? Comment anticiper les ruptures aux moments charnières tels que le passage à la retraite en Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT), la dégradation de l'état de santé ou la perte de l'aidant ? Et quelle articulation imaginer entre les CRT et les Équipes Mobiles PHV (EMPHV) ?

Objectifs du projet :

L'objectif principal du projet est de renforcer le potentiel inclusif des CRT comme leviers territoriaux pour l'accompagnement à domicile des PHV, en co-construisant des recommandations opérationnelles différenciées selon les contextes : urbain, périurbain et rural. Il s'agit de faire passer la politique d'accompagnement d'une logique de compensation des déficiences à une logique d'environnement capacitant, conformément à l'approche de la Classification Internationale du Fonctionnement (CIF-OMS) et aux principes de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH).

MISSIONS DES STAGIAIRES

Pour ce stage, il sera demandé aux stagiaires d'analyser les conditions du recours des PHV aux CRT, en lien avec l'équipe de recherche :

- soit en documentant leurs besoins exprimés, inférés et latents, avec une attention particulière aux situations de non-recours ;

- soit en enquêtant sur les équipes mobiles des CRT, composées de professionnels du secteur médico-social, afin de documenter leur profils sociaux, leurs activités concrètes et l'organisation de leur travail.

Il est attendu des stagiaires qu'ils/elles préparent un guide d'entretien, réalisent une quinzaine d'entretiens soit avec des personnes handicapées vieillissantes et/ou leurs aidant·es, soit avec des professionnels investis dans des équipes mobiles de CRT, qu'ils/elles transcrivent leurs entretiens et en rédigent des comptes-rendus. Il est aussi attendu qu'ils/elles participent aux réunions de l'équipe de recherche.

Le stage donnera lieu à la rédaction de comptes-rendus analytiques d'entretiens. Ce document peut être distinct du mémoire de recherche rendu à l'établissement de formation.

L'équipe du projet HANVIE-NA s'engage à accompagner les stagiaires dans la préparation de leur mémoire de recherche, si ils ou elles choisissent de consacrer celui-ci au vieillissement des personnes handicapées. L'équipe s'engage également à un accompagnement pour un éventuel projet de thèse ou d'insertion professionnelle en lien avec le projet.

PROFILS ATTENDUS

2 étudiant·es seront recruté·es dans le cadre de ce travail et pourront être amené·es à collaborer :

- Étudiant·e Master 2 en sociologie
- Étudiant·e Master 2 en Santé Publique (de préférence ayant un diplôme d'état dans une discipline clinique)

Date limite de dépôt des candidatures : 15 novembre 2025 à 17h

Date de début du stage : Janvier 2026 (À préciser selon les modalités de formation de l'étudiant·e)

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera composé d'un CV et d'une lettre de motivation ainsi que le mémoire de Master 1^{ère} année et d'une copie du relevé de notes de Master 1^{ère} année.

Contact : Le dossier de candidature est à envoyer par mail à louise.robin@unilim.fr ET à jerome.bas@unilim.fr avant la date limite mentionnée ci-dessus.